

# TENDANCES RÉCENTES et NOUVELLES DROGUES

Décembre 2018

## Les phénomènes marquants en 2017

### Confirmation d'une forte disponibilité de la cocaïne

Pour 2017, les observations réalisées s'inscrivent dans la continuité de celles de 2016 et sont tout à fait similaires concernant une cocaïne plus disponible et présentant un taux de pureté plus élevé en comparaison des années antérieures. Ces constats sont unanimes sur les deux espaces d'observation couverts par TREND et attestés par les analyses du dispositif SINTES et celles réalisées sur les saisies par les services d'application de la loi. En effet, la cocaïne est très présente à la fois sur le deal de rue, mais également en contexte festif, à proximité des établissements commerciaux (bars, clubs, discothèques...) et continue de progresser dans tous les milieux festifs. Sur l'espace urbain, les usagers précaires peuvent y avoir accès dans la mesure où des ventes « à la dose » peuvent être proposées. Le profil des consommateurs observés est très diversifié. En corrélation à cette disponibilité remarquable de la cocaïne, les usages de cocaïne basés sont également plus fréquents.

Un des facteurs explicatifs de cette disponibilité accrue de la cocaïne tient à une intensification du trafic, et notamment aux arrivages qui sont massifs et continus sur la région, en provenance notamment de la Guyane. Les trafiquants utilisent de nombreux vecteurs pour acheminer la cocaïne notamment la dissimulation dans le fret maritime, ou encore l'utilisation de mules pour le transport (*in corpore* et *extra corpore*).

Les répercussions sanitaires sont également visibles. On relève à nouveau cette année une augmentation des demandes de prise en charge en CSAPA pour des personnes se retrouvant en difficulté avec leur consommation de cocaïne. L'intensité et la régularité des consommations est un facteur amplifiant les possibles dommages.

Depuis deux ans, la consommation tend véritablement à se banaliser, voire, pour certains usagers, à se « normaliser », et ce de manière rapide et intensive.



## Essor significatif de la kétamine

Déjà amorcée l'année dernière, la hausse de diffusion de la kétamine se confirme. En effet, elle aura été plus présente en 2017 au sein de l'espace festif alternatif, poursuivant ainsi une progression entamée depuis quelques années, mais pour laquelle une accélération est à relever. Cette accélération se traduit par un équilibre entre offre et demande (auparavant la demande était le plus souvent supérieure à l'offre) et par une visibilité plus importante des consommations qui se généralisent. L'autre élément notable concernant la kétamine est le fait que la substance ne reste plus cantonnée à l'espace électro-alternatif. Sa présence est constatée sur une palette plus large d'événements festifs et surtout auprès d'un public plus diversifié, notamment le public jeune.

Ce net engouement est à mettre au compte d'une modification de l'image de la kétamine, un produit qui dorénavant fait moins peur. S'agissant de la disponibilité renforcée de la kétamine, les services

d'application de la loi ont pu cette année signaler des arrivées plus nombreuses de colis avec de la kétamine en provenance de l'étranger.

## Tension encore accrue entre organisateurs de rassemblements électro et pouvoirs publics

Dans la continuité des observations de l'année 2016, le contexte de l'année 2017 est marqué par une répression renforcée sur les *sound systems* en Bretagne. Alors qu'on pouvait penser que cette tension avait atteint son paroxysme fin 2016, elle est encore montée d'un cran. Les difficultés rencontrées pour organiser légalement une soirée amènent les organisateurs à opter pour des options illégales en s'affranchissant d'une déclaration en préfecture. Ceci peut déboucher sur des situations de confrontation entre pouvoirs publics et *sound system* dans un climat houleux. Il semble y avoir une véritable rupture entre préfectures et organisateurs d'événements techno. Parmi les mesures visant à dissuader les organisateurs de s'installer, le recours à la confiscation du matériel de sonorisation est fréquent. Ce constat ne

## Les prix des principales drogues observés en Bretagne en 2017

Principaux produits		Prix relevés	Tendance	Commentaires
Amphétamine (speed)		Prix courant : 5 € Prix courant : 15 € Prix haut : 20 €	→	Ces prix concernent le gramme de poudre d'amphétamine.
Buprénorphine haut dosage (BHD)		3-5 € le comprimé 20 € la plaquette de 7 comprimés	→	Le trafic de Subutex® est essentiellement observé dans l'espace urbain. La forme générique est vendue sensiblement moins chère.
Cannabis	Herbe	Entre 10 et 20 € le gramme	→	Très grande variabilité des prix aussi bien pour la résine que pour l'herbe. Cette variabilité est notamment importante pour la forme herbe selon la nature du produit (herbe importée, locale, cultivée en extérieur ou en intérieur). Les prix peuvent varier du simple au double.
	Résine	Entre 5 et 10 € le gramme	→	
Cocaïne		Prix bas : 60 € Prix haut : 120 € Prix courant : 80-100 €	→	Sa plus grande disponibilité n'a pas un impact trop important sur le prix de la cocaïne. Il est relevé par contre une grande variabilité dans les prix.
Héroïne		Prix bas : 20-30 € Prix haut : 60 € Prix courant : 40 €	→	Confirmation en 2017 de la baisse du prix bas du gramme d'héroïne. Ces prix concernent l'héroïne brune, la présence d'héroïne blanche est exceptionnelle.
Kétamine		Prix courant : 40-50 €	→	Des achats au demi-gramme sont également possibles.
LSD		Prix buvard : 10 € Prix à la goutte : 10 €	→	Un prix constant depuis plus d'une dizaine d'années.
MDMA	Ecstasy (Comprimé)	Prix courant : 10 €	→	Comprimés de plus en plus disponibles. La MDMA peut fréquemment être vendue de manière fractionnée. Ainsi un « parachute » sera vendu à 10 euros.
	Poudre / cristal	Prix courant : 40-50 €	→	
Méthadone		5 € le flacon de 40 ou 60 mg	→	Prix constant depuis de nombreuses années. La méthadone fait fréquemment l'objet de troc plus que de transactions financières.
Sulfate de morphine		Gélule 100 mg : 5 € Gélule 200 mg : 10 € 50-60 € la boîte	→	Produit présent dans un cercle restreint d'utilisateurs.

se limite pas à la Bretagne, mais la région est fortement impactée. En effet, sur plus d'une trentaine de saisies au cours de l'année 2017 en France, un tiers a concerné la Bretagne. Le mécontentement des riverains ou des maires à l'égard de ces événements bruyants est toujours d'actualité et les dépôts de plainte pour tapage nocturne fréquents.

Malgré ce climat on ne constate ni lassitude, ni essoufflement des manifestations électro. On peut, en effet, toujours relever un fort dynamisme de cette scène électro, qui se traduit par une fréquence très élevée des rassemblements sans discontinuité dans l'année (au moins chaque week-end dans l'ensemble des départements de la région).

## Les lignes de force toujours en vigueur

### Le cannabis omniprésent et banalisé, une augmentation de la présence de l'herbe

Concernant le cannabis, les observations sont très stables. Sans surprise au regard des constats précédents, les consommations sont très largement répandues, banalisées et concernent une partie non négligeable et diversifiée de la population. La forme herbe continue encore à être de plus en plus recherchée par les consommateurs, ceux-ci considérant notamment qu'il s'agit d'un produit plus naturel et moins « dangereux » que la forme résine. La pratique de l'auto-culture d'herbe de cannabis ne faiblit pas. Certains cultivateurs ne se contentent pas de quelques plantations pour un usage personnel et n'hésitent pas à cultiver de nombreux plants dans l'optique d'une revente et d'un gain financier potentiel. Ainsi, il n'est pas rare pour les services d'application de la loi d'intervenir à propos de plantations aussi bien en extérieur qu'en intérieur.

### MDMA et ecstasy, un fort pouvoir d'attraction auprès des plus jeunes

Il y a maintenant plusieurs années que la MDMA s'est solidement implantée dans la sphère festive en devenant le produit emblématique. En 2017, la présence est constante sur une très large palette d'événements festifs aussi bien électro-alternatifs que généralistes. On observe notamment un engouement très marqué chez les plus jeunes publics pour lesquels la consommation de MDMA constitue la première expérience de consommation de drogue autre que le cannabis. Cette attirance est à rapprocher de l'image très positive et de la faible dangerosité perçue de ce produit. Le ratio qua-

lité-effet-prix perçu par les consommateurs constitue un solide argument et contribue à sa forte attractivité.

La forme comprimé (ecstasy) continue, pour sa part, à être toujours de plus en plus disponible. On constate également toujours une grande diversité des logotypes, notamment ceux s'inspirant de marques commerciales très connues, qui exercent un véritable pouvoir attractif auprès des consommateurs.

### Constance des observations sur les opiacés

Aucun changement majeur concernant l'héroïne n'est relevé cette année. Elle demeure toujours autant disponible et accessible, principalement dans l'espace urbain, sa présence dans l'espace festif étant plutôt discrète et assez mal vue. Autre élément constant à propos de l'héroïne dans l'espace urbain, sa « qualité » est jugée médiocre par les usagers. Les taux de pureté sont, en effet, souvent assez peu élevés (les collectes SINTES confirmant en cela le ressenti des usagers), hormis de manière sporadique avec la présence d'une héroïne plus forte. Le constat diffère lorsqu'il s'agit de l'héroïne disponible en zone rurale. La plus grande présence du profil usagers-revendeurs s'approvisionnant dans le nord de la France ou encore en Hollande ou en Belgique fait que l'héroïne qui y circule est moins coupée.

Aucune modification notable concernant les traitements de substitution aux opiacés (TSO) n'est par ailleurs constatée. Très rare en espaces festifs, la présence du Subutex® comme de la méthadone est constante dans l'espace urbain. L'accessibilité se fait par prescription médicale ou directement sur le marché de rue.

## Focus sur d'autres points

### Le mésusage de médicaments contenant de la codéine

Un mésusage assez important de médicaments contenant de la codéine avait été relevé au cours des deux années précédentes. Ce constat portait essentiellement sur un public d'usagers plutôt insérés, habituellement non usagers de drogues, achetant les médicaments en pharmacie. En parallèle, était également observé, plus marginalement, le détournement de sirop codéiné (sirop antitussif) par un public jeune, dans le but de le mélanger avec du soda (*purple drank*). Ces éléments ont encore

fait l'objet d'observations au cours de la première partie de l'année civile. Au second semestre, après la publication d'un arrêté<sup>1</sup>, restreignant les conditions de délivrance de l'ensemble de cette famille de médicaments, une baisse notable d'usagers de médicaments codéinés sans ordonnance a pu être constatée. De même pour les demandes de sirop codéiné chez les jeunes. Certains usagers en difficulté avec la codéine se trouvant dans l'impossibilité de s'en procurer ont pu être pris en

1. [Arrêté du 12 juillet 2017 portant modification des exonérations à la réglementation des substances vénéneuses.](#)



charge par les centres de soins en addictologie, mais cela ne représente pas un nombre très important de personnes. Pour

ces dernières, la situation a pu se stabiliser assez rapidement à l'aide ou pas d'un traitement de substitution. Dans les mois qui ont suivi, aucune recrudescence disproportionnée de personnes en difficulté avec la codéine n'a été constatée.

Il est pour le moment difficile de dire si certains usagers se sont reportés vers d'autres molécules ou s'ils ont été en capacité de développer une stratégie d'ajustement pour se procurer leur produit face à cette nouvelle réglementation.

## À propos du trafic de drogue en Bretagne

À l'échelle de la région, la présence de réseaux de trafic ne se limite pas aux grands pôles urbains (Rennes et Brest) mais se retrouve également dans des villes d'importance plus moyenne (Vannes, Lorient, Vitré, Saint-Brieuc, Quimper, etc.). Dans les plus petites villes, l'organisation peut en tout point ressembler à ce qui est mis en place dans les trafics de quartiers très structurés impliquant

une multitude d'acteurs (choufs, rabatteurs, charbonneurs, ravitailleurs en première ligne et tête de réseau au-dessus) et une importante fragmentation des tâches.

Concernant les principales voies d'acheminement, la provenance de produits ne se limite pas à la région parisienne. Des connexions avec d'autres régions, notamment la Normandie sont établies. Il y a également un flux entre la Bretagne et le nord de la France (notamment les usagers-revendeurs qui vont s'approvisionner à Lille ou en Belgique). Aucun changement majeur n'est relevé sur le transport des marchandises, avec l'utilisation de la route (autoroute ou voie secondaire) ou le recours au transport en commun dont le train.

L'existence de réseaux multi-produits afin de pouvoir proposer aux acheteurs une gamme variée de produits différents perdure.

Enfin, dernier élément concernant le trafic, la présence de mineurs apparaît solidement inscrite dans les différentes organisations, à différents échelons (guetteurs ou vendeurs). Ces derniers sont à la fois tentés par la possibilité d'un gain financier facile et largement attirés par l'univers du trafic et tout ce qu'il véhicule.

## LE DISPOSITIF TREND NATIONAL ET LOCAL

Pour remplir sa mission d'observation, le dispositif TREND national s'appuie en premier lieu sur un réseau de huit coordinations locales (Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Paris, Rennes, Toulouse) dotées d'une stratégie commune de collecte et d'analyse de l'information. Les outils de recueil utilisés sont essentiellement qualitatifs : observations ethnographiques menées en continu ; questionnaires qualitatifs destinés aux structures ou associations en contact avec les usagers de drogues ; groupes focaux (« sanitaires », « application de la loi »), qui visent à dresser des diagnostics rapides de la situation avec des professionnels du champ.

Les données locales à partir desquelles cette synthèse est rédigée sont issues d'un recueil spécifique au dispositif TREND, coordonné par l'association Liberté Couleurs.

TREND se focalise sur deux espaces d'observation : l'espace urbain qui recouvre les zones d'observation de publics précarisés fréquentant les structures d'addictologie (CSAPA), les Centres d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour les usagers de drogues (CAARUD) et les lieux ouverts (rue, squat, etc.) ; et l'espace festif électro alternatif (free parties) ainsi que les lieux de fête plus conventionnels (discothèques, bars, festivals, places festives...). Le choix de ces deux espaces particuliers tient à la forte probabilité de repérer, parmi les populations qui les fréquentent, des phénomènes nouveaux ou non encore observés.



Directeur de la publication : Julien Morel d'Arleux

Coordination rédactionnelle : Clément Gérome, Michel Gandilhon et Julie-Emilie Adès

Pôle TREND-OFDT : Agnès Cadet-Taïrou, Michel Gandilhon, Clément Gérome, Magali Martinez, Maitena Milhet, Thomas Néfau

Remerciements : Salomé Maisonneuve (Observations ethnographiques espace festif) et Théo Abolivier-Paque (Observations ethnographiques espace urbain), Yannick Poulain (Liberté Couleurs), les collecteurs SINTES. Ainsi qu'à l'ensemble des usagers, des professionnels de la réduction des risques en Bretagne, du soin, du médico-social, de la prévention, des services application de la loi qui nous apportent chaque année leur expertise.

Relecture : Anne de l'Eprevier et Thierry Delprat

Conception graphique et réalisation : Frédérique Million (OFDT)

[ Crédits photos : © victorportres / © Photographe.eu - Fotolia.com / © AIRDDS Bretagne ]

OFDT

69 rue de Varenne - 75007 Paris

Tél. : 01 41 62 77 16

ofdt@ofdt.fr

Liberté Couleurs

3, rue de la Volga  
35200 Rennes

Tél. : 02 23 30 02 16

guillaume.pavic@libertecouleurs.org